

(A)

(N^o 166.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jacques Adolphe Chauffray, lieutenant au 10^e ré- giment de ligne.

(Voir le N^o 92 de la Chambre des Représentants, session 1847-1848.)

MESSIEURS,

Le sieur Jacques Adolphe Chauffray s'est adressé à la Chambre des Représentants, à l'effet d'obtenir la naturalisation ordinaire, étant né à Guingourp, Département des côtes du Nord (France), le 4 novembre 1811.

Des pièces du dossier il conste qu'il est entré au service de Belgique le 5 octobre 1830, qu'il y compte 17 années de bons et loyaux services, qu'il fut nommé sous-lieutenant le 10 janvier 1831, et confirmé dans ce grade le 23 septembre même année, par arrêté royal de même date, puis lieutenant au choix par arrêté royal du 1^{er} juillet 1837, au 10^e régiment de ligne. Le colonel commandant ce régiment atteste que cet officier sert avec beaucoup de distinction. Les autorités consultées appuient sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 37 suffrages contre 24.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.